Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 059-215905001-20261103-20261105_0840CM-DE

Département du NORD

Arrondissement de CAMBRAI

Canton du CATEAU-CAMBRESIS
Commune de RIBECOURT LA TOUR

Tél : 03.27.37.53.32

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal D 2024/33

L'an 2026, le 03 novembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Christelle Marquès, Maire, suite à la convocation du 26 octobre.

**Présents (10)** : Christelle Marquès, François-Xavier Férot, Lynda Hemdane, Anthony Pennel, Denise Muh, Jean-Michel Guenard, Christophe Guenard, Hugo Minchez, Philippe Copie, Aurore Froment

**Absents excusés (1)** : Véronique Sénéchal

**Absents non excusés (0)** :

**Ont donné pouvoir (0) :**

**Quorum : Oui**

**Nombre de Membres en exercice** : 11 **Nombre votant** : 10

**Secrétaire de Séance** : Hugo Minchez

*OBJET : Position concernant le projet de parc éolien et poste de livraison sur la commune de Villers-Plouich*

Madame La Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier du Préfet du Nord concernant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande présentée par la société Nouvergies dont le siège social est situé à Nogent Sur Marne pour obtenir l'autorisation environnementale relative la réalisation et à l'exploitation d'un parc éolien composé de trois mâts et d'un poste de livraison situé sur le territoire de la commune de Villers-Plouich.

Elle explique que la commune de Ribécourt La Tour est concernée, étant située dans le périmètre des limites de l'exploitation envisagée ainsi le Conseil Municipal doit émettre un avis.

Un débat s'instaure entre les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame La Maire et en avoir délibéré

2 POUR, 3 ABSTENTIONS, 5 CONTRES des suffrages exprimés par vote à bulletin secret (sur la demande des 1/3 des présents) émet un avis défavorable sur la demande présentée par la société Nouvergies dont le siège social est situé à Nogent sur Marne pour obtenir l'autorisation environnementale relative à la réalisation et à l'exploitation d'un parc éolien composé de trois mâts et d'un poste de livraison situé sur le territoire de la commune de Villers-Plouich.

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le 05 novembre 2026
Publication en date du 05 novembre 2026
Le secrétaire de séance

**Pour extrait certifié conforme**
**La Maire**
**Christelle MARQUES**

MAIRIE DE RIBECOURT LA TOUR (NORD)